

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

SOLIDARITÉ

L'idéal social n'est ni l'unité, ni la communauté, mais la solidarité, c'est-à-dire l'intime union d'éléments différents qui participent aux mêmes biens et aux mêmes maux.

A nulle époque plus qu'à la nôtre, on ne l'a mieux comprise. Ainsi sont nées toutes les œuvres de fraternité et de charité. L'élite d'aujourd'hui est poussée non pas à faire l'aumône, mais à aimer sincèrement autrui, à travailler au perfectionnement commun. Elle n'est ni socialiste, comme on le prétend souvent, ni même égalitaire, elle est « solidaire ».

C'est ce sentiment de solidarité qui anime l'élite qu'il faut faire pénétrer partout.

Patrons et ouvriers, devenus solidaires ne connaîtraient plus aucun de ces conflits néfastes du travail. Les peuples solidaires ne connaîtraient plus la guerre que comme opération de police contre la barbarie menaçante.

Il faut surtout élever dans la pratique de la solidarité les jeunes générations. Nous apprenons qu'au Lycée d'Alençon une collecte en faveur des pauvres permet cette année aux maîtres et aux élèves de s'associer, sans compter leur concours aux œuvres locales, à l'Œuvre si bienfaisante des Enfants moralement abandonnés. Si nous sommes bien informés, les jeunes élèves-maîtres de l'École normale d'instituteurs songent à réaliser la solidarité sociale d'une autre façon. Voilà des fruits de la bonne et saine éducation morale !

La Ligue de l'Enseignement, que fonda jadis Jean Macé, est une œuvre de solidarité. Du même genre sont les Universités populaires, les Sociétés d'Éducation populaire les Revues populaires, etc. Partout même désir de fraternité, même désir de solidariser les forts et les faibles, les puissants et les humbles.

Dans un article récent qui a été reproduit avec la plus grande bienveillance (ce dont nous sommes sincèrement flatté) par les journaux de la région, nous demandions aux membres de l'Enseignement à tous les degrés de se solidariser entre eux et avec le peuple, les travailleurs.

Nous repoussons les solidarités compromettantes, celles qui coûteraient trop à notre dignité morale. Notre solidarité doit être celle d'honnêtes gens qui s'estiment et non d'individus jaloux qui ne s'accordent qu'en apparence. Travaillons tous pour notre moralisation commune, non en songeant à nos intérêts privés et à nos succès personnels, mais avec désintéressement et amour sincère de nos concitoyens.

GEORGES LOIRÉ

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 28 janvier 1901

La Chambre revient à la discussion sur les associations.

M. l'abbé Gayraud continue le discours qu'il fut obligé d'interrompre jeudi dernier. L'orateur défend ardemment les jésuites, dont il excuse et approuve même le casuistique.

M. Trouillot réplique à l'abbé Gayraud. Puis l'article 1^{er} de l'amendement Gayraud, tendant à la liberté absolue pour toutes les

associations, est repoussé par 419 voix contre 94.

M. l'abbé Lemire soutient également un contre-projet, qui tend à la liberté absolue des associations, mais sous condition de déclaration préalable.

Mais comme l'orateur promet d'être long, la Chambre renvoie la discussion au lendemain.

Avant la levée de la séance, M. Julien Goujon dépose la motion suivante :

« La Chambre déplore la perte du grand compositeur Verdi et s'associe au deuil de la nation italienne. »

A l'unanimité cette motion est adoptée. Et la séance est levée.

SÉNAT

Séance du 28 janvier 1901

Le Sénat continue la discussion sur le régime fiscal des successions.

Divers amendements sont repoussés et le Sénat votes sans discussion plusieurs articles du projet.

M. Cordelet soutient un amendement tendant à modifier le taux des droits en matière de donation entre vifs des biens meubles ou immeubles.

Cet amendement est adopté. La suite de la discussion est renvoyée au lendemain. Et la séance est levée.

INFORMATIONS

Mort de Verdi

L'illustre compositeur de musique Verdi est mort dimanche matin à Milan après deux jours d'agonie.

Ses obsèques qui auront lieu mercredi ou jeudi seront nationales; la ville de Milan lui décernera les honneurs du Panthéon.

L'illustre compositeur était né le 12 octobre 1813 à Busseto, département de Taro (Italie).

Le nombre des œuvres de Verdi est considérable; et presque toutes ont remporté de grand succès sur les scènes du monde entier.

Verdi était grand officier de la Légion d'honneur.

Le prix Nobel

Un prix a été fondé par M. Nobel, en faveur des hommes qui se sont le plus distingués dans la recherche des moyens propres à amener la pacification entre les peuples. Ce prix est de deux millions à partager entre cinq personnes. Le baron de Courcel, ancien ambassadeur de France à Londres, a pris l'initiative auprès de ses collègues de désigner aux suffrages de la commission, comme candidat français, M. Frédéric Passy, membre de l'Institut.

Un désespéré

Le nommé Martin Lamolie, laboureur, âgé de 63 ans, demeurant à Lugaut (Landes), a été tué par le train numéro 356, entre la station de Tourneuve et celle de Bourriot-Bergonce, ligne de Mont-de-Marsan à Marmande, et à deux kilomètres de la station de Bourriot, dans des circonstances épouvantables.

Lamolie était malade depuis environ un an et on suppose que c'est pour mettre un terme à ses souffrances qu'il a mis fin à ses jours. Le mécanicien du train numéro 356 ayant aperçu à la lueur des lanternes de la machine, un homme immobile et debout entre les rails, avait serré immédiatement le frein, mais il était trop tard, car, lorsque le convoi a pu être arrêté, Lamolie gisait la face contre la terre à sept ou huit mètres de la dernière voiture, ne donnant plus signe de vie.

Ce malheureux désespéré habitait, avec un

de ses fils, une métairie située à un kilomètre de la voie ferrée et il était sorti vers cinq heures du soir. La famille, qui commençait à être inquiète de ne pas le voir rentrer à l'heure, selon ses habitudes, s'appretait à se mettre à sa recherche, lorsqu'on est venu lui apprendre l'acte de désespoir de ce malheureux.

CHRONIQUE LOCALE

ÉLECTION SÉNATORIALE

DU 3 FÉVRIER

CANDIDAT RÉPUBLICAIN RADICAL

J.-H. COSTES

PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DE DISCIPLINE DES NOTAIRES,

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT, MAIRE DE CAHORS.

Cour d'assises

Les assises du département du Lot, premier trimestre 1901, s'ouvriront à Cahors, le 25 mars prochain. Elles seront présidées par M. Fernand de Cardaillac, conseiller à la cour d'appel d'Agen, assisté de MM. Fieuzal et Fournié, juges au tribunal civil de Cahors.

CAHORS

Compatriote

Notre compatriote, M. Combarieu, Jean-François-Abel, secrétaire général du cabinet civil de la Présidence de la République, est nommé officier de la Légion d'honneur.

L'ÉLECTION SÉNATORIALE

LA CANDIDATURE SÉGUY

Ça y est !

Ce que M. le Docteur Cassaignes n'avait point voulu accepter, M. Séguy, syndic de faillites, conseiller municipal nationaliste de Cahors, l'accepte hardiment.

Il cède aux sollicitations des réactionnaires, des cléricaux et des nationalistes de tout acabit.

Obéissant à des injonctions venues de Paris, M. Séguy va essayer de savoir ce que pèse, dans notre pays, l'idée nationaliste, dont il s'est réclamé très crânement au mois de mai dernier.

Il faut s'en féliciter.

M. Séguy a déserté le camp républicain, c'était son droit, et il l'a fait sans cacher son nouveau drapeau.

On peut s'en étonner, mais il faut se réjouir d'avoir à combattre un ennemi qui ne se dérobe point.

Car M. Séguy ne peut pas et ne veut pas se dérober.

Par une pente très naturelle il est allé de la République orléaniste, bourgeoise et cléricale, la seule qu'il ait jamais acceptée, à la Réaction la plus pure, au Cléricisme le plus affiché pour se mettre au service du Trône, de l'Autel et du Sabre.

M. Séguy est un homme trop pratique pour ne pas se rendre très exactement compte qu'il court au-devant d'un échec piteux.

Mais le parti modéré qui compte exactement, à Cahors, quatre membres (des sommités, il est vrai), le parti royaliste dont

les particules flamboyantes fascinent si facilement les arrivés et les arrivistes; le parti bonapartiste toujours prêt à la lutte sous n'importe quel masque, tous ces vieux ennemis de l'idée républicaine, tous bien connus et irréductibles, ont confié à M. Séguy le soin de représenter leur raison sociale devant le corps électoral et cette raison sociale c'est le « Nationalisme ».

M. Séguy s'est laissé tenter sans doute, il a dû se dire : Faute de grives on mange des merles, c'est en merle que je suis sollicité.

Lorsqu'on est sollicité, on se laisse faire et M. Séguy a cédé. Il est accepté par la haute aristocratie, et le P. Coubé lui apporte dimanche les bénédictions de la compagnie de Jésus.

M. Séguy, dont la modestie proverbiale va recevoir de rudes accros, sera certainement battu et on va lui démontrer que la réalisation des rêves ambitieux est subordonnée à une rectitude de vie politique dont il ne peut se réclamer.

M. Séguy a la grande expérience des liquidations et c'est à ce titre qu'il a été choisi en désespoir de cause. Il assume la charge de liquider la faillite de tous les partis rétrogrades; sa besogne sera grande.

Mais c'est sa propre faillite qu'il proclame et dont la liquidation sera douloureuse. C'est sa faillite aux promesses qu'il avait faites au parti républicain.

Et lorsque dimanche, M. Séguy va s'exhiber, il percevra les échos du cri des grands jours, de ce cri que poussait Brisson à la Chambre des députés, la semaine dernière : « Républicains, mes frères, l'ennemi est là; serrons les coudes et faisons face ! »

M. Séguy comprendra alors, mais trop tard, qu'il n'y a qu'une République et que cette République, la seule, la vraie, il a cessé d'en faire partie.

Vive la République aux Républicains !

Simple question

Pourquoi le correspondant de la *Petite Gironde*, en annonçant la candidature sénatoriale de M. Séguy, écrit-il.... « une deuxième candidature RÉPUBLICAINE... »

M. le Correspondant de la *Petite Gironde* n'ignore pas que M. Séguy s'est réclamé nettement et non sans cranerie du programme NATIONALISTE.

La franchise n'est décidément pas la principale qualité de M. le Correspondant de la *Petite Gironde*.

Enterrement civil

Comment se comporte l'Eglise à l'égard des pauvres gens !

Un pauvre homme meurt. Il est divorcé et remarié, on lui refuse de ce chef « les secours de la religion ». Sa famille demande un enterrement religieux. Notre Sainte Mère l'Eglise déclare que si la famille ne verse pas une somme de X fr., elle ne peut assister aux funérailles.

C'est déjà joli comme conduite; mais continuons.

L'enterrement civil a lieu. Le cortège composé de plus de mille personnes remonte en silence le Boulevard vers le champ du Repos. La fanfare des Frères va vers la cathédrale assister aux fêtes de Lassale. Au moment précis où vient de passer le corbillard et où le cortège se déroule, elle attaque une marche où un pas redoublé et tous les frères, tous les élèves regardent passer, pendant que les cuivres retentissent. Enfin, rue de la Liberté ou sur le Boulevard, le cortège a rencontré de nombreux prêtres. Quelques-

uns s'empressaient d'emprunter les rues transversales pour éviter de saluer; d'autres, plus... carrés dans leurs opinions passaient le chapeau vissé sur la tête.

Qu'en pensez-vous. N'est-ce pas abominable ?

Nous passerions volontiers sur le refus des secours et de la sépulture religieuse. Chaque religion à ses règles, et bien qu'il soit étrange que ce refus, de secourir un mourant vienne des ministres d'un Dieu qui a toujours prêché l'amour de son semblable, nous passerions.

Mais que ces difficultés d'ordre spirituel puissent être aplanies par une somme quelconque, qu'une famille pauvre soit ainsi prise à la gorge dans de douloureuses circonstances et que tels, des brigands vous demandant la bourse ou la vie, des prêtres spéculent sur les sentiments religieux d'une famille, sur la crainte du scandale pour détromper des malheureux, nous trouvons cela abominable, et nous nous demandons si ces gens-là croient au Jésus dont ils parlent sans cesse et qui chassa les marchands du Temple.

Enfin, que penser de cette fanfare qui fait retentir ses instruments sur le passage du cercueil d'un homme qui fut honnête, travailleur, plus honnête certainement que beaucoup de ceux qui s'en vont avec tous les sacrements de l'Eglise ? Que penser de ces prêtres qui gardent le chapeau sur la tête parce que celui qui passe s'en va sans les chants et les cérémonies religieuses ?

Quels horizons ce petit fait-divers n'ouvre-t-il pas sur l'intolérance, la petitesse d'esprit de ce monde-là. Devant de pareils faits, si répugnants, si bas, les plus modérés, deviennent enragés, et l'on comprend combien l'anticléricalisme est légitime; combien il serait désastreux pour un peuple, pour une nation, que ces gens-là fussent les maîtres. Combien il est nécessaire de les tenir, de leur faire sentir qu'on est décidé à tout pour se défendre contre eux, pour les empêcher de mettre la main sur une parcelle de pouvoir, si petite soit-elle. Décidément la parole de Gambetta reste toujours vraie : Le cléricalisme voilà l'ennemi.

M. Gustave Pagès-du-Port et sa plume

La plume de M. Gustave Pagès-du-Port est toujours savamment taillée, chacun sait ça.

Il peut lui demander, au hasard, un service quelconque; elle est prête pour tous les vaillants combats, mûre pour toutes les victoires.

Et il faut voir avec quelle délicate désinvolture l'aimable inspecteur d'assurances use de son inlassable outil !

Le *Quercinois* du 27 janvier contient un petit produit que je recommande à la bienveillante sollicitude des personnes graves qui ont le culte de la logique.

L'article de M. Gustave Pagès-du-Port est clos par cette exclamation, une vraie perle : « Et il y a des gens qui ont l'air sérieux, quand ils parlent politique ! »

Ce coup d'œil rétrospectif, jeté par un auteur sur l'œuvre qu'il va revêtir de sa signature, fait le plus grand honneur à la sincérité... un peu naïve de M. Gustave Pagès-du-Port.

Et, de fait, c'est bien un article plaisant qu'il a voulu écrire !

L'élection de Rennes et celle de Montmédy ont ravi le maire d'Albas. Il y voit le présage de triomphes sans nombre pour l'idée nationaliste qui lui est chère.

J'y vois — moi, simple promeneur — deux fiels conservateurs très précieusement gardés par la Réaction et prêts à passer dans les mains républicaines. Mais, lorsqu'on écrit au hasard... de la plume, il faut bien trouver la bonne plaisanterie !

De ces deux résultats électoraux, M. Gustave Pagès-du-Port conclut à l'état général de la France. Et, avec cette gaîté communicative qui enlumine son talent, il nous dit que la République est devenue le régime de l'Or.... Il nous parle en véritable agent de change, en coulissier....

M. Gustave Pagès-du-Port a une horreur innée, insurmontable pour les financiers, les « ramasseurs de louis d'or et écumeurs de mines ».

C'est en haine de ces odieux personnages que Rennes élit le général de Saint-Germain, que Montmédy élit M. de Saint-Benoist, qu'Albas élit M. Gustave Pagès-du-

Port.... et que Sérignac n'élit plus M. Vigouroux Eugène!!!....

Et ce parti républicain si solidement groupé depuis deux ans autour d'un ministre, donne l'exemple de l'impuissance qui annonce la mort !

Un point, c'est tout ! Voilà, ventre saint-gris, l'article de première page que nous donne M. Gustave Pagès-du-Port.

Et, avec lui, je conclus : « Il y a des gens qui n'auront jamais l'air sérieux quand ils parlent politique ! »

M. Francis Maratuech, la reine Victoria et Magne

M. Francis Maratuech, qui est un esprit essentiellement fin, me paraît légèrement gêné par ses démêlés commerciaux avec Magne.

Et, d'ailleurs, le distingué directeur du *Quercinois* traîne après lui, dans cette affaire, le chanoine algébrique 20 X 100 = Mille-bis = Vincent Albessard.

On a beau avoir de l'agilité, de la prestesse, de la grâce, on est fatalement immobilisé ou entravé lorsqu'on a un chanoine dans les jambes, pour aussi étique qu'on l'ait choisi.

Magne affirme — et une affirmation de Magne m'a toujours impressionné — qu'il n'a pas peur de M. Albessard, quelque Millebis qu'il se dise.

A cela, M. Maratuech répond par un mot que voici : « M. Magne se vante — comme toujours — ou invente — par hasard. »

Si je pouvais latiniser cette formule, je prierais M. Trouillot de la joindre aux locutions exquises du Père Vincent. Je crois, en effet, qu'on ne saurait dire plus poliment, plus... évangéliquement à un homme : « Vous êtes un menteur. »

J'espère bien que Magne va protester. Il le doit à sa réputation d'homme incapable... de mensonge.

M. Francis Maratuech a hâte de voir se clore ce pénible incident des *Croix*; et, après avoir ainsi charitablement aplati Magne, il se tait.

Magne est traité par le mépris. C'est dur.

— Et M. Maratuech se raccroche à la reine Victoria que les chagrins provoqués par la guerre du Transvaal ont conduite au tombeau, dit-il.

Est-ce bien vrai ?

Et croyez-vous sérieusement qu'une reine, arrivée à l'âge de 82 ans, n'a point trouvé d'autre motif pour tirer sa révérence à l'Europe, que le « chagrin et le remords » ?....

Ne déformons pas les faits historiques. Cette femme, voyez-vous, est morte de vieillesse et d'une congestion pulmonaire.

La chose n'est point rare.... et je trouve cette explication aussi naturelle et moins compliquée.

La disparition de Victoria I^{re} émeut fort M. Maratuech. Il a une confiance plutôt limitée en l'étoile du prince de Galles, à qui il reproche amèrement d'avoir longtemps, en France, donné le ton, imposé la mode aux.... jeunes, élégants et riches royalistes de ce pays.

Il augure mal de ce règne pour la paix universelle; et l'évocation de Guillaume II et d'Edouard VII — ces maîtres du monde (sic) — trouble la sérénité de son âme nationaliste.

Il n'est vraiment pas fier, M. Maratuech. Ne croit-il pas qu'il y a quelque exagération à prétendre que le sort du monde est aux mains de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne ?

C'est une opinion, me dira-t-il;... et je peux bien lui accorder le respect qu'on doit à une opinion... nationaliste, mais peu nationale !!

Magne et le Triduum

Magne se plaint amèrement de la guerre sourde que lui fait le *Quercinois* avec le gracieux concours de M. Millebis — Vincent Albessard.

On dit que l'Evêché lui-même semble avoir oublié l'existence de l'Imprimerie catholique dirigée par l'abbé.

Il faut peut-être chercher et trouver là le motif du silence prudent observé par la *Défense* au sujet du Triduum qui vient de réunir sous les coupes de la cathédrale, les fidèles, clercs et laïcs.

La *Défense* a-t-elle reçu communication officielle du programme ? La chose est loin d'être démontrée.

Mais ce qui est bien sûr, c'est que, si de ces fêtes Magne — qui est toujours recueilli — a pu retirer des impressions personnelles et salutaires, il n'en a pas retiré.... un seul imprimé.

Et c'est très officieusement qu'il a consenti, paraît-il, à représenter la *Croix* à ces cérémonies !

Le *Reponatur* fut décidément et restera pour Magne une..... soutane de Nessus.

Moi qui suis charitable, je plains Magne... beaucoup...., et j'ai beaucoup agréé ses protestations mal contenues.

Un télégramme au cardinal Rampolla me paraît s'imposer.

LE PROMENEUR

P. S. Je crois devoir rappeler à M. Francis Maratuech que je suis toujours porteur du grelot qu'il m'attacha récemment. Je serais désireux de le voir décrocher par M. Trick.

Le Pr.

LE P. COUBÉ A LA CATHÉDRALE

M. Enard, évêque de Cahors, avait cru devoir organiser des fêtes, à la Cathédrale, en l'honneur de St Jean-Baptiste de La Salle, et au profit des écoles libres.

Trois jours de prières, de chants et de sermons, un « Triduum » en langue liturgique.

Des programmes distribués en ville à profusion, avaient annoncé la clôture de ces fêtes pour le dimanche 27 janvier. Le P. Coubé devait se faire entendre.

Le P. Coubé est un jésuite qui m'avait toujours été représenté comme détenant l'héritage — certes précieux — de l'éloquence sacrée. Ses discours à la Madeleine, à Notre-Dame, ont fait courir tous les amateurs de l'art de bien dire, et M. Coubé passant chez nous, j'ai couru à mon tour.

Auditoire sélect, féminin dans la proportion des neuf dixièmes.

J'ai écouté religieusement le P. Coubé, et sans aucun parti pris, j'ai à cœur de dire ce que je pense de son discours de dimanche.

Il est reconnu par tous les auditeurs que le P. Coubé avait fort peu préparé le sujet qu'il traitait : « Le Religieux ». Son improvisation allait à l'aventure, sans méthode, sans plan. L'orateur oubliant son sujet, abandonnant le côté philosophique, moral et élevé qu'il pouvait aborder et où son éloquence eût rencontré des sommets faits pour elle, a eu le grand tort peut-être de penser qu'il devait faire d'abondance un vrai discours de combat.

Il n'a parlé du religieux en général que pour discuter la loi des associations; et, en l'écoutant, j'avais la sensation bien nette d'entendre des arguments développés à la tribune de la Chambre par MM. Piou, de Mun, Lasies et Gayraud.

C'est le même cri faux de persécution. C'est l'Eglise attaquée, les portes des couvents crochetées, les Petites Sœurs des Pauvres jetées à la rue, les vœux des religieux interdits etc., etc.

C'est une réponse partielle au discours de M. Waldeck-Rousseau et à sa théorie des « vœux ».

Cette réponse a porté à faux et je veux bien croire que le P. Coubé a sa seule excuse dans cette considération qu'il n'a point compris la thèse si juridiquement abstraite soutenue par le Président du Conseil.

M. Waldeck-Rousseau n'émet point la prétention d'innover et de défendre aux citoyens de faire, dans leur for intérieur, et dans leurs couvents, tous les vœux qui leur conviendront, quelle que soit l'abdication de la personnalité humaine qui en résulte. Il a dit simplement que, dans l'état actuel de notre droit civil, et se plaçant au point de vue exclusif du droit, les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance ne pouvaient faire l'objet d'un contrat civil.

Où donc le P. Coubé a-t-il lu dans le projet de loi, qu'on songeait à légiférer la volonté humaine sur ces questions de conscience intime ?

Le P. Coubé a donc traité son sujet à côté.

La forme de son discours s'en est res-

sentie; la violence y a substitué l'envoiee; le geste bon, au service d'un organe bien timbré, y a perdu de l'ampleur; la trivialité et les lieux communs se sont fait jour; le délayage a conduit l'orateur aux cinq quarts d'heure de chaire, et la conclusion a été mal amenée.

Bref, discours politique, discours de combat, inférieur certainement dans sa forme, au talent d'un successeur des Bossuet et des Bourdaloue.

Discours maladroite qui a valu à son auteur des félicitations épiscopales non moins maladroites que je ne puis approuver.

UN CATHOLIQUE INDÉPENDANT.

Nous recevons, au moment de mettre sous presse, les impressions d'un autre auditeur du P. Coubé. Nous serons heureux de les publier dans notre prochain numéro.

LIRE EN 3^e PAGE :

Les AILES DE M. SÉGUY-AIGLON

Bibliothèque populaire de la ville de Cahors

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Séance du 20 Janvier 1901

Le 20 janvier 1901, à 5 heures du soir, les Sociétaires de la Bibliothèque populaire de la ville de Cahors se sont réunis en Assemblée générale de fin d'année sous la présidence de M. Parazines, président.

Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance. Le procès-verbal est adopté.

L'Assemblée procède ensuite à l'élection du Comité et des diverses commissions pour l'année 1901. Sont élus :

Composition du Comité pour 1901

MM. André, inspecteur primaire.
Aymard, docteur-médecin.
Berget, ingénieur en chef.
Bergon, imprimeur.
Bro, chef de division à la Préfecture.
Carriol, cond. des ponts et chaussées.
Chaîgnes, procureur de la République.
Combarieu, archiviste départemental honoraire.
Coeslant, imprimeur.
Daynard, directeur du Crédit foncier.
Francès, ancien négociant.
Gagnayre, négociant.
Lafon, négociant.
Lagarde, cond. des ponts et chaussées.
Marestaing, ancien horloger.
Mergier, directeur de l'école normale.
Monteils, secrétaire d'académie.
Parazines, capitaine en retraite.
Palame, bibliothécaire municipal.
Paumès, professeur au Lycée.
Périé, sous-économiste du Lycée.
Pinel, agent-voyer en retraite.
Rollie, capitaine en retraite.
Sarrazin, relieur.
Vidal, directeur d'école publique.

Présidents honoraires

MM. Pihier, ingénieur en chef fondateur.
Le Préfet du Lot.
Le Maire de Cahors.
L'Inspecteur d'Académie.
Le Colonel commandant le Régiment d'Infanterie.
Berget, ingénieur en chef, ancien président.

Bureau du Comité

MM. Parazines, président.
Combarieu, vice-président.
Palame, bibliothécaire.
Lafon, bibliothécaire.
Coeslant, trésorier.
Vidal, secrétaire.

Commissions diverses

PROPAGANDE

MM. Combarieu, président.
André.
Bergon.
Coeslant.
Daynard.
Francès.
Monteils.
Périé.

ACHATS DE LIVRES

MM. Combarieu, président.
Aymard.
Chaîgnes.
Coeslant.
Mergier.
Palame.
Paumès.
Vidal.

Abonnements

MM. Palame, Lafon, Coeslant.

Le Président donne ensuite la parole à M. Coeslant, trésorier, pour la lecture de son rapport. Voici ce rapport :

Messieurs,

Il y avait en caisse, le 5 mars 1900, jour où j'ai été nommé trésorier :
Espèces ou livrets..... 1342 30
Du 5 mars au 31 décembre

1900, les recettes se sont élevées à..... 711 60 les dépenses à..... 565 90 D'où un excédent de recettes de... 145 60 145 60 Il y avait donc au 31 décembre 1900.. 1487 90 se décomposant de la manière suivante : livret... 1464 55 espèces... 23 35

Total égal..... 1487 90 1487 90 Mais il restait à payer le 4^e trimestre 1900 du bibliothécaire, ce qui a été fait le 7 janvier courant.

Le solde créditeur en fin d'année n'est donc pas très sensiblement supérieur à la somme en caisse au début de l'année, constatation anormale si vous voulez bien remarquer qu'il n'a été fait, cette année, aucun achat de livres. Peut-être, messieurs, penserez-vous avec votre trésorier que nos membres honoraires deviennent par trop rares et qu'il serait urgent d'étudier les voies et moyens d'en augmenter le nombre.

Le Trésorier donne ensuite le détail des recettes et des dépenses.

Le rapport du trésorier est adopté.

M. Lafon, bibliothécaire, fournit les renseignements suivants :

Pendant l'année 1900, soit 52 semaines, du 7 janvier au 30 décembre 1900, la bibliothèque a prêté : 12.770 livres, moyenne par semaine : 246.

Abonnements pris : 395 Montant des abonnements : 364 fr. 70, moyenne par semaine : 7 fr.

L'indemnité de 400 fr. allouée à M. Lafon, pour 1901 est mise aux voix et adoptée.

L'assemblée décide d'acheter 125 volumes nouveaux et de dépenser pour cet achat la somme de 500 fr. y compris la reliure.

Elle décide encore que les volumes nouveaux seront placés dans les casiers inférieurs aménagés à cet effet. Elle prie les sociétaires qui auraient fait choix de quelques ouvrages d'en envoyer la liste au président ou à M. Lafon, avant le 15 février prochain.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 6 heures.

Le Secrétaire, U. VIDAL. Le Président, PARAZINES.

CONCERT DE L'ORPHÉON

C'est dimanche prochain, 3 février, que l'Orphéon de Cahors donnera son grand concert de gala, avec le gracieux concours de l'Orchestre symphonique et de M^{me} Oswald, du théâtre national de l'Opéra-Comique, officier d'Académie; M. Azéma, basse chantante, prix du Conservatoire de Paris (1900); M. A. Krantz, professeur au Conservatoire de Genève; M^{lle} d'Orly, du Gymnase; M. Sadi-Pety, de l'Odéon, officier de l'Instruction publique; M. Henri Ghys, Compositeur de musique.

Voici le programme de la soirée :

Première partie

- 1° Tannhauser (Marche), R. Wagner : Orchestre symphonique.
- 2° Les Archers de Louis XI (chœur), L. de Rillé : Orphéon.

- 3° Evocation des nonnes (Robert le Diable), Meyerbeer : M. Azéma
- 4° Oh ! le Théâtre ! Thénard : M^{lle} d'Orly.
- 5° VII^e solo de concert pour flûte, A. Krantz : M. Krantz.
- 6° Manon (Opéra comique), Massenet : M^{me} Oswald.
- 7° Une réception au Conservatoire, Dunord : M. Sadi-Pety.

Deuxième partie

- 1° Cavalleria Rusticana (prélude), Mascagni. — Pantomime (intermède), L. Jacquemet : Orchestre symphonique.
- 2° La Cour des Miracles (Chœur), Léo Delibes : Orphéon.
- 3° Pitchounette, Massenet : M^{me} Oswald.
- 4° Pas d'armes du roi Jean, St-Saens : M. Azéma.
- 5° Air de ballet d'Ascanio, St-Saens. — Idylle, A. Krantz. — Allegretto, B. Godard : M. Krantz.
- 6° Don Pasquale (duo), Donizetti : M. Azéma et M^{me} Oswald.

Troisième partie

CHASSÉ CROISÉ

Comédie en 1 acte (Ch. Dunord), jouée par M^{lle} d'Orly et M. Sadi-Pety. Au piano : M. Henri Ghys, compositeur, piano de la maison Bugand, de Cahors.

Tirage au sort

AVIS AUX CONSCRITS

Les conscrits de la classe 1900 (canton nord et sud de Cahors), sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le mercredi soir 30 janvier, à 8 heures 1/2, au café de Bordeaux (salon du 1^{er} étage).

Ordre du jour :

Organisation d'une fête pour le jour du tirage au sort, samedi, 2 février.

Arrestation

La police de notre ville a mis en état d'arrestation la nommée Léontine Alary, âgée de 19 ans, de la commune de Luzech, pour vol d'une montre en or au préjudice d'un horloger de Catus, et d'un sac à main en cuir de Russie au préjudice de M. Naury, propriétaire du Bazar, rue Fénélon.

Cette fille a été mise à la disposition de M. le Procureur de la République qui l'a faite écrouer à la maison d'arrêt.

Qui l'a trouvé ?

Il a été perdu hier, dans les rues de notre ville, un portefeuille contenant 600 fr. en billets de banque.

Prière de le rapporter au bureau de police. Bonne récompense.

Tribunal correctionnel

Audience des flagrants délits

Dans son audience d'aujourd'hui, le tribunal a condamné à 1 mois de prison avec application de la loi Bérenger, la fille Léontine Alary, dont nous avons annoncé plus haut l'arrestation.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 26 au 29 janvier 1901

Décès

Gaston Jean-Noël, sous-ingénieur des Ponts-et-chaussées, 62 ans, rue Hauteserre, 6

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DU 31 JANVIER 1901

- Allegro Militaire Bosc.
- La Grande Duchesse, Ouv^{re} Offenbac.
- Venezia, (Valse) Desormes.
- Rip-Rip, (Fantaisie) Planquette.
- L'Œil Crevé, (quadrille) Strauss.

De 3 à 4 heures (Allées Fénélon).

Arrondissement de Cahors

MONTCUQ. — Foire du 25 janvier 1901.

— Notre foire du 25 janvier a été très belle. Le temps a été très favorable, nos marchés étaient tous très bien garnis, aussi les cours pratiqués très importants. Il y avait une hausse très considérable sur le prix des bestiaux.

Voici les cours pratiqués :

- Bêtes à cornes 750 paires, vendues 300, cours très actif.
- Veaux 18, vendus 75 à 80 c. le kilo.
- Bœufs à laine 850, cours très lent.
- Porc gras, vendus de 40 à 50 fr. les 50 kilos.
- Truffes 8 quintaux, vendues 4 fr. la livre.
- Volailles 420 paires, vendues 50 c. id.
- Dindons 95 paires, vendus id.
- Lièvres, vendus 5 fr. la pièce.
- Grives, 50 cent. la pièce.
- Lapins sauvages vendus 2 fr. la pièce.
- Perdreaux, vendus 1 fr. 75 la pièce.
- Lapins domestiques, vendus 25 c. la livre.
- Pigeons, vendus de 0,75 à 1 fr. la paire.
- Œufs, 40.000 vendus 85 c. la douzaine.
- Blé 108 hect., vendus 16 fr. 25 l'hect.
- Maïs 60 hect. vendus 12 fr. 66 id.
- Avoine 30 hect., vendus 9 fr. 50 id.
- Pommes de terre, vendues 5 fr. id.
- Prunes 15 quintaux, vendus 15 fr.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — Correspondance. — Regu le document relatif à la dernière élection législative — Nous le publierons.

CANIAC. — Noyé. — Ces jours derniers, le nommé Dablanc Antoine, âgé de 78 ans, en puisant de l'eau est tombé dans un lac, à Garnil, commune de Caniac, canton de Labastide-Murat. Sa femme se trouvait seule, et n'a pas pu l'en sortir. Ce n'est qu'avec le secours de quelques personnes qui revenaient de la foire, que le cadavre fut retiré de l'eau. Dablanc était un honnête homme, très estimé dans la commune : il est vivement regretté.

— Foire. — La foire de Caniac du 25 janvier a été très active pour toute espèce de bétail et en particulier pour les jeunes bœufs. Il y a eu un mouvement exceptionnel qu'on n'avait plus vu depuis bien longtemps. Vendeurs, acheteurs et débiteurs étaient contents.

des armes réglementaires ; de telle sorte que chaque tente était à la fois un atelier, un magasin, une boutique et un bazar ; les hommes, les jambes croisées, travaillaient avec l'entrain des gens qui travaillent pour quelques pièces de monnaie destinées à la goutte du matin et à l'estaminet.

L'habileté, la grâce, le talent, l'industrie, dont la mère fut la nécessité, et l'invention qui fut l'origine libre du génie naturel, étaient à l'œuvre... les mains qui pouvaient si bien abattre une tête d'un coup de sabre savaient tirer, avec l'adresse d'une femme et l'habileté d'un ouvrier véritable, les inventions les plus originales, les plus élégants bijoux de la pierre, du bois, et des plumes aux couleurs variées que les femmes des tribus Bédouines et les touristes de l'Afrique du Nord pourraient ensuite acheter après avoir entendu le récit d'un conte émouvant plein de verve et de merveilles, tel que l'imagination militaire sait en inventer, pour rehausser la valeur de ses productions. (A suivre.)

MAISONS A VENDRE

DONT UNE NEUVE

AVEC COUR ET BEAU JARDIN A LA SUITE

SPLENDIDE VUE SUR LE LOT

EN FACE CABESSUT ET SES ALENTOURS

S'adresser, pour visite, rue Labarre n^o 43, 45 et 47.

Les Ailes de M. Séguy-Aiglon

La profession de foi de M. Séguy confine à l'épopée.

Rostand a dû hanter les rêves de l'honorable candidat aussi national que nationaliste. Le cadre de « l'Aiglon » donna la charpente du morceau.

Ne pouvant d'un coup d'aile « planer aux voûtes éternelles », l'agent d'assurances que la Banque de France a si républicainement admis dans ses conseils, se fait tout d'abord petit, modeste, pour s'élever ensuite à ces hauteurs insondables qui préparent la chute à grand fracas.

Voici la Pièce :

ACTE I^{er}

LES AILES QUI POUSSENT

M. Séguy, Républicain (???) depuis qu'il est arrivé à l'âge d'homme voit dans son berceau l'écharpe rouge de sénateur — telle la moire du Roi de Rome ! —

ACTE II

LES AILES QUI BATTENT

M. Séguy, toujours Républicain (?????) se fait élire conseiller municipal à l'ombre de MM. Costes, Delpont, Talou, et Delpuch. Il est l'objet de félicitations pour ses consciencieux rapports.

ACTE III

LES AILES QUI S'OUVRENT

M. Séguy, résolument hostile à tout impôt sur le revenu ou sur les revenus, convaincu que le paysan et l'ouvrier doivent être écrasés par les charges fiscales pour le plus grand profit des capitalistes, crée au Conseil municipal une scission qui lui vaut un échec personnel retentissant.

ACTE IV

LES AILES AGRANDIES

M. Séguy, oubliant qu'il s'est dit un jour républicain, devient nationaliste et cléricale. Il ne peut digérer Fachoda et il veut que sous les « ailes agrandies » de la République, les républicains ne trouvent plus leur place.

ACTE V

LES AILES MEURTRIES

Cet acte sera joué samedi.

ACTE VI

LES AILES FERMÉES

Cet acte sera joué dimanche devant le corps assemblé de MM. les Délégués.

Nous rendrons fidèlement compte de la pièce et de son interprétation.

LORD-GNETT.

BULLETIN FINANCIER

Le marché est défavorablement impressionné par la Baisse notable des valeurs de traction et de tramways.

Les affaires du reste, sont des plus calmes, l'approche de la liquidation ne paraît pas devoir amener un peu d'activité.

Le 3 0/0 revient à 101,92, le 3 1/2 0/0 à 103,60.

La Banque de France est à 3800.

Le Comptoir National d'Escompte cote 591. Le Crédit Foncier sans changement est ferme à 662. Le Crédit Lyonnais se traite à 1116 et la Société Générale à 617.

Parmi nos Chemins, le Lyon cote 1780 et le Nord à 2295.

Le Suez se négocie à 3590.

Les fonds étrangers clôturent : l'Extérieure à 71,95, l'Italien à 94,50, le Portugais à 32,65. Le Turc D s'inscrit à 23,95 la Banque Ottomane à 539.

Au Comptant, les actions de la C^e Urbaine d'Éclairage par le Gaz Acétylène sont en hausse à 162 par suite des demandes très suivies.

GUERISON DES HERNIES



MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

BANDAGES SANS RESSORTS, brevets s. g. d. g.

L'art de guérir la hernie est le secret du spécialiste et réside exclusivement dans la confection de l'appareil herniaire. Or, notre spécialiste Glaser est l'inventeur et le fabricant du bandage curatif dont l'infailibilité est garantie aux sujets vigoureux. Cet appareil est sans ressort, se porte jour et nuit sans gêne, ne peut se déplacer, n'empêche point le patient de vaquer à ses occupations. La guérison de la hernie sera obtenue de un à six mois. Ce merveilleux appareil mérite toute l'attention de nos lecteurs souffrant de hernie ; aussi les engageons-nous tous en toute confiance à consulter M. Glaser à Agen, le 5 février, Hôtel Saint-Jean ; à Tonneins, le 6, Hôtel de l'Europe ; à Cahors, le 7, Hôtel des Ambassadeurs.

Demander la Méthode M. Glaser, à Héricourt (Haute-Saône), prix 60 centimes.

La Maison A L'OLIVIER si renommée pour ses HUILES NATURELLES DE

FOIE DE MORUE

Rappelle à sa clientèle qu'elle expédie toujours FRANCO de PORT et d'EMBALLAGE contre mandat de 7 fr. ou 32 fr. 50 adressé à COLMET, 70, Rue de Rivoli, PARIS, ses Caisses de UN ou de SIX Flacons d'un kilo. Exiger Flacon Porcelaine Blanche (Déposé).

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

TROISIÈME PARTIE

XV

CIGARETTE BIENFAITRICE

Sa jeunesse était une ballade militaire rimée avec entrain sur le rythme du pas de charge ; nulles poésies plus douces ne s'étaient jamais trouvées sur son chemin jusqu'alors... alors que dans ses petites mains bronzées, elle tenait le blanc feuillage, les délicates baguettes artistiques de son chasseur, qui trafiquait de son talent pour obtenir un morceau de glace pour les lèvres brûlantes d'un camarade mourant.

— C'est un aristocrate... il a des talents comme celui-ci... et pourtant il est dans les rangs, il n'a pas de pays, il est si pauvre qu'il se contente de la pitance d'un juif et qu'il vend ces jolies choses-là pour acheter une tranche de melon pour Léon Ramon — pensa-t-elle, tandis que les rayons argentés de la lune entraient à travers l'arc de triomphe en ruine et tombaient sur un fragment d'ivoire représentant des feuilles de lentilles entrelacées avec des herbes aquatiques.

Perdue dans une compatissante rêverie, Cigarette oublia son vœu de se venger.

XVI

LES ESCADRONS D'IVOIRE

Les chambrées des Chasseurs étaient brillantes et propres à la lumière du matin ; elles avaient cela de commun avec toutes les chambres de caserne d'Algérie aussi différentes des chambres des casernes des garnisons de France que Cigarette avec sa mutinerie bon enfant, fumant sur un affût de canon, était différente avec un sapeur sur un banc du jardin des Tuileries.

Mais qu'il n'en était pas de même au camp ! Les tentes !

Le désordre régnait là en maître ; mais relevé par mille couleurs vives et mille touches négligées qui formaient une confusion bien faite pour tenter le pinceau d'un maître.

Chaque tente était bourrée de toutes les dépouilles que le caractère pillard et aventureux des troupes d'Afrique avait pu dérober ; tout avait été mis à contribution ; tentes arabes, montagnes, rivières, animaux du désert.

Tout, peaux de tigres, nids d'oiseaux, armes des Bédouins, œufs d'autruches, crinières de lions, têtes de pipes taillées dans un morceau de sapin, étaient empilés ensemble, pêle-mêle, appendus à la toile grise, ou suspendus à des cordes enchevêtrées. Tout ce que l'adresse et l'audace, stimulées par le piquant aiguillon de la faim, avait pu arracher à l'ennemi, était là, au milieu de la paille, des couvertures et

LE SANG DES BOTZARIS

PAR NOEL GAULOIS

V

LE MYSTÉRIEUX COMPAGNON

Il s'impatientait et trouvait qu'Antonios était bien lent à obéir à son ordre. Le maître ne mit pas pourtant plus de quelques minutes à ramener Artaki.

— Laissez-nous ! dit Emprersterios. Quand il fut seul avec le jeune homme, le capitaine s'approcha de lui, posa les mains sur ses épaules et le regardant au fond des yeux :

— Vous savez, dit-il, que je suis pour vous un ami sincère en qui vous pouvez avoir toute confiance.

— Je le sais, capitaine. — De mon côté, je vous crois le cœur loyal et bien placé... D'où vient donc que vous ayez cru devoir vous cacher de moi ?... Tantôt, quand vous avez reparu ici après une absence qui nous avait tous surpris et affligés, je ne vous ai pas demandé d'explications. Si maintenant je vous disais : Où êtes-vous allé ? Qu'avez-vous fait... me répondriez-vous ?

— Non, capitaine... — Auriez-vous à en rougir ?...

— Ne m'interrogez pas, capitaine. Je ne pourrais vous répondre...

Une expression de courroux et de tristesse passa dans les yeux d'Emprersterios qui s'éloigna d'Artaki.

— Tenez, finissons-en, reprit le capitaine. Tout à l'heure vous êtes venu à moi, m'avertissant que dans le camp grec, il y avait un homme qui entretenait des intelligences avec l'ennemi et complotait notre perte. Je me suis contenté de quelques explications vagues sur la façon dont vous aviez pénétré les secrets de cet homme, elles ne me suffirent plus.

— Je ne puis rien ajouter à ce que je vous ai dit.

— Vous pouvez, du moins, m'apprendre la raison de vos mystérieux rendez-vous, la nuit, avec celui-là même que vous accusez. Quelles sont les missions que vous confiez Bakolas et quelle récompense attendez-vous de lui ?...

A ces questions, posées plus que durement, le sang du jeune homme avait reflui à sa face.

— Capitaine, dit-il, je ne saurais expliquer les raisons de mes actes ; quelles que soient les apparences, vous auriez tort de croire que je suis un ingrat et un traître, mais j'ai perdu votre confiance et votre affection, souffrez que je m'éloigne aujourd'hui sans me justifier.

Le capitaine, qui tournait le dos à Artaki, eut un brusque haut-le-corps et courut à lui.

Tu ne partiras pas ainsi ; dans une suite de hasards étranges t'a donné dans ma vie une place que tu ne saurais comprendre...

« Tu es tombé au milieu de nous, sur la Proshrousis, sans que nul sût d'où tu venais,

qui tu étais. Depuis, tu as partagé notre existence sans qu'on cherchât à percer le secret dont tu entourais ton nom et ta naissance... Maintenant il faut que tu parles...

— Eh ! que vous dirais-je ? Qui je suis ? je l'ignore !... un seul homme pourrait me l'apprendre et celui-là ne veut pas parler, ou du moins il veut me faire acheter chèrement son secret...

— Trop chèrement, oui ! Car au prix dont il voudrait te le faire payer, tu m'aurais plus tard la révélation que tu espères lui arracher.

— Que savez-vous donc ?...

— Capitaine, fit Antonios en entrant sous la tente, le général Mavrocordato vous fait demander.

VI

LES INDISCRÉTIONS DE MARCEL

Quand le capitaine corsaire avait pénétré sous la tente du général Mavrocordato, celui-ci s'était vivement avancé à sa rencontre.

— Capitaine, fit-il, je vous ai mandé pour obtenir quelques renseignements sur un de vos hommes...

— Je suis à vos ordres, général, répondit Emprersterios en se défendant mal d'une grimace qui tira ses traits.

— Vous n'ignorez pas, capitaine, les préventions malheureusement justifiées, qui se sont manifestées contre un de nos alliés dont nous ne pouvions refuser le concours à moins de compromettre la réalisation de tous nos projets...

— En effet, général, je connais ces préven-

tions et je les partage.

— Vous ne serez donc pas surpris d'apprendre que, pour donner satisfaction aux inquiétudes de nos amis, j'ai entouré d'une surveillance constante l'allié dont la sincérité nous paraissait douteuse.

— Si je comprends bien, général, c'est à la suite de cette surveillance que votre attention aurait été appelée sur celui de mes compagnons dont vous voulez m'entretenir.

— Précisément... Cette surveillance n'a tout d'abord pas donné de résultat. Cependant j'avais cru devoir l'étendre à tout le campement albanais et pas un toxide ne sortait de nos lignes sans être signalé et suivi... Bakolas avait trouvé un émissaire qui devait exciter moins de méfiances. C'est celui de vos hommes dont j'ai à vous parler.

— Mon général, je réponds de mes hommes ! Pas un n'est capable d'une trahison...

— Soit, capitaine... A vrai dire, celui dont il s'agit n'est pas un de ces hardis marins qui ont si bravement combattu à vos côtés sur la Proshrousis. Mais auprès d'eux s'est glissé un individu, un étranger, je crois...

— De ce dernier aussi, je réponds entièrement...

— Vous vous engagez trop, capitaine. Cet homme s'est absenté pendant une semaine...

— Je le sais, général.

— Savez-vous aussi où il était ?

— Je le sais.

(A suivre.)

Étude de M^e A. TASSART
Avoué à Cahors, 10, rue du Portail-Alban,
successeur de M^e Mazières.

EXTRAIT

D'UN

Jugement de conversion de séparation de corps en divorce

Par jugement de défaut rendu par le Tribunal civil de Cahors le seize janvier mil neuf cent-un, la séparation de corps prononcée par le même Tribunal le onze décembre mil huit cent quatre vingt-deux entre la dame Marie DEMANSE sans profession demeurant à Bordeaux, place Tartas, n° 1, et le sieur Pierre BARAS, cordonnier, demeurant à Cahors, rue du Château du Roi, a été convertie en divorce.

Pour extrait certifié conforme par le sous-signé avoué près le Tribunal civil de Cahors et de la dame Marie DEMANSE.

Cahors le vingt-six janvier mil neuf cent-un.

L'avoué de la demanderesse,
A. TASSART.

Étude de M^e A. TASSART
Avoué à Cahors, 10, rue du Portail-Alban,
successeur de M^e Mazières.

EXTRAIT

D'UNE

DEMANDE EN SÉPARATION DE BIENS

D'un exploit de M^e FRAYSSE, huissier à Luzech en date du vingt-cinq janvier mil neuf cent-un, il appert que la dame Marie BESSIÈRES sans profession, épouse du sieur Louis PONS, châtreur, domiciliés ensemble à Donelle a formé contre son dit mari une demande en séparation de biens.

Pour extrait certifié conforme par le sous-signé avoué près le Tribunal civil de Cahors. Cahors le vingt-six janvier mil neuf cent-un.

L'avoué de la demanderesse,
A. TASSART.

Calendrier antialcoolique à effeuiller

C'est là un véritable instrument de propagande qui, comme l'almanach, peut rendre de grands services, en appelant chaque jour l'attention des familles sur le grave problème qui nous préoccupe et en leur fournissant des avis, des conseils utiles. Affiché dans une classe d'école, il peut d'autre part fournir au maître matière à dissertations, à causeries, à devoirs.

Ce calendrier est dû à l'initiative de Madame Legrain, présidente de l'Union des femmes pour la Tempérance.

En vente au bureau du Journal du Lot et chez M. Delsaud, libraire, rue de la Mairie, à Cahors.

Librairie HACHETTE et C^{ie}, 79, boulevard St-Germain, Paris 6^e.

ERNEST LAVISSE,

HISTOIRE DE FRANCE

depuis les origines jusqu'à la Révolution.

Publiée avec la collaboration de

MM. Bayet, Bloch, Carré, Coville, Klein-clausz, Langlois, Lemonnier, Luchaire, Maréjol, Petit-Dutallis, Rébelliau, Sagnac, Vidal de la Blache.

Vient de paraître : le 8^e fascicule, (tome II, 2^e partie).

LES PREMIERS CAPÉTIENS (suite)

par M. A. Luchaire

Professeur à l'Université de Paris.

L'Histoire de France sera publiée en 64 fascicules d'environ 96 pages chacun 1 fr. 50 le fascicule. Il en paraîtra deux mois, sauf pendant les mois de vacances.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Excursions

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire : 1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2^e itinéraire : 1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris, aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Voyages dans les Pyrénées

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1^{er} ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

3^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours Prix des Billets : 1^{re} classe 163 fr. 50 c. — 2^e classe 122 fr. 50 c.

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

ON DEMANDE UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE

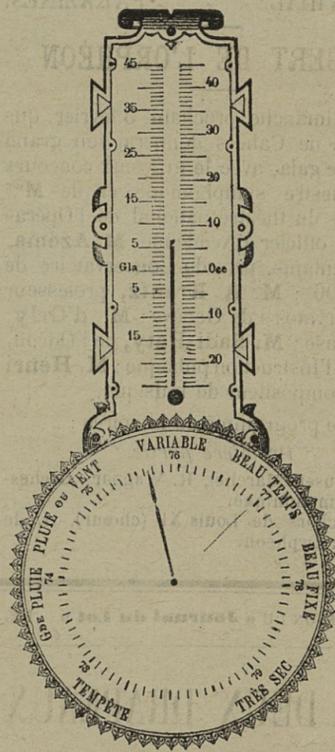
PHOTOGRAPHIE D'ART
J. VALDIGUIÉ

5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors
ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900
MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE
QUI A EU LIEU A PARIS EN JUILLET
DERNIER

Reproductions et agrandissements en

toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

Photographie la nuit à la lumière artificielle
Nouvelle installation du matériel
suivant les grands progrès du jour
CÉLÉRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS
PAR TOUS PROCÉDÉS



Température minima du jour : 6,
Id. maxima de la veille : 11,
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 10 5

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt du montant de leur abonnement par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

LA TRANQUILLITÉ MUTUELLE

Société de Secours Mutuels en cas de Décès, en cas de Décès et de Survie après 20 ans de Sociétariat, en cas de Survie après l'âge de 55 ans (Retraite ou rentes viagères), et en cas d'infirmités prématurées.

Pour renseignements, s'adresser au Siège Social, Allées 3 Fénelon à Cahors (Lot)